conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Code du produit: 200 2 xx00 Page 1 de 10

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

beko Glättemittel für Dichtstoffe

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Produits de traitement de surfaces non métalliques

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Société:
 beko Group AG

 Rue:
 Agathafeld 22

 Lieu:
 CH-9512 Rossrüti

 Téléphone:
 +49 (0) 90 91 / 9 08 98-0

 Telefax:
 +49 (0) 90 91 / 9 08 98-29

 E-Mail:
 info@beko-group.com

 Internet:
 www.beko-group.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse, Kurzwahl: 145

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

# Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3

-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Conseils supplémentaires

Die behandelte Ware enthält Biozidprodukte als Schutzmittel.

# 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.2. Mélanges

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 2 de 10

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification SGH				
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfa	atiert, Natriumsalz (28%ige Lösung)		1 - < 5 %	
	500-234-8		01-2119488639-16		
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic 0	Chronic 3; H315 H318 H412			
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one				
	220-120-9	613-088-00-6	01-2120761540-60		
	Acute Tox. 1, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H330 H302 H315 H318 H317 H400 H411				
55965-84-9	2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No.	othiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl		< 0,1 %	
	-	613-167-00-5	01-2120764691-48		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 100), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 100); H330 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H410				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

#### Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 3 de 10

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de traitement de surfaces non métalliques

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance				
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur	
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz (28%ige Lösung)				
Salarié DNEL, à long terme		dermique		2750 mg/kg p.c. /jour	
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	175 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	1650 mg/kg p.c. /jour	
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	52 mg/m³	
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	15 mg/kg p.c. /jour	

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 4 de 10

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance		
Milieu environn	emental	Valeur	
68891-38-3 Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz (28%ige Lösung)			
Eau de mer 0,024 mg/l			
Sédiment d'eau douce 5,45 m		5,45 mg/kg	
Sédiment marin 0,5		0,545 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10000 mg/l	
Sol 0,94		0,946	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle (0,7mm), Temps de pénétration (durée maximale de port) 480 min;

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

#### **Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: incolore
Odeur: sans odour

pH-Valeur (à 20 °C): 6,1 - 7,9

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle 100 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 5 de 10

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

non déterminé

1 g/cm³

facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:

Densité de vapeur:

non déterminé

non déterminé

Taux d'évaporation:

non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: non déterminé

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

# 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

#### Information supplémentaire

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes de soufre, Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 6 de 10

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxy	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz (28%ige Lösung)						
	orale	DL50 mg/kg	>2000	Rat				
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat				
2634-33-5	1,2-benzisothiazole-3(2H	)-one						
	orale	ATE mg/kg	500					
	inhalation vapeur	ATE	0,05 mg/l					
	inhalation aérosol	ATE mg/l	0,005					
55965-84-9	~	e de: 5-chlor	o-2-méthyl-2	e [No. CE 247-500-7] et 2- 2H-isothiazole-3-one [No. ( ] (3:1)	-	e [No. CE		
	orale	DL50	53 mg/kg	Rat	Gestis	OECD401		
	cutanée	ATE	50 mg/kg					
	inhalation vapeur	ATE	0,5 mg/l					
	inhalation aérosol	ATE	0,05 mg/l					

#### Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets sensibilisants

Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 7 de 10

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz (28%ige Lösung)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	OCDE 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	27,7	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	7,4 mg/l	1	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,95	3 d	Algen		
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-m 220-239-6] (3:1); Mélange 2-methyl-2H-isothiazole-3	de: 5-chlo	ro-2-méthyl-2	H-isothia			e [No. CE
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,22	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OECD203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0.048	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	0,1 mg/l	48 h	Daphnie		OECD202
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,098	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OECD210
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0012	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,004	21 d	Daphnie		OECD211

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance						
	Méthode	Valeur	d	Source			
	Évaluation						
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz (28%ige Lö	sung)					
	OECD 302 B	>80%					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
	OECD 301 E	95%					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)						
	OECD 301D	>60%	28	Boue activée			
	leicht biologisch abbaubar						
	OECD 302B         100%         28         Boue activée						
	completely eliminated						
	OECD 303A	>80%		Boue activée			
	Wirkstoffabbau- schnell abbaubar						

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Glättemittel für Dichtstoffe Date de révision: 25.11.2019 Page 8 de 10

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	3,16		berechnet

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070101 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la

formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits organiques de base; Eaux de lavage et

liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

# Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

160508 Déchets non décrits ailleurs dans la liste; Gaz en récipients à pression et produits chimiques

usagés; Produits chimiques usagés d'origine organique composés de substances dangereuses ou

contenant de telles substances; déchet spécial

## L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU:</u> Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non L'ENVIRONNEMENT:

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

#### beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 9 de 10

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### **Prescriptions nationales**

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

	+ ·
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3
	-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1);
	Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-
	2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Glättemittel für Dichtstoffe

Date de révision: 25.11.2019 Page 10 de 10

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)